

Temarama VARNEY
Secrétaire général
sg@seunsa987.org
89774075



à

Madame Maina SAGE, Députée

Objet :

- Révision de la loi organique
- Accompagnement pour un système de compensation à la perte de l'ITR (Indemnité Temporaire de Retraite)

Madame la Députée,

Le Syndicat des Enseignants de l'Unsa – SE Unsa, faisant partie de la fédération de l'Unsa Education, vous sollicite sur deux sujets précis. Il s'agit de l'accompagnement pour la mise en place d'un système pour compenser la perte de l'ITR et de la révision de la loi organique afin de permettre l'applicabilité nationale des régimes indemnitaires en Polynésie française.

Le STIP AEP, syndicat au sein de la fédération Unsa Education, a entrepris des démarches depuis 2009 afin que le protocole d'accord signé entre les organisations syndicales et l'Etat, représenté par monsieur JEGO, qui mettait fin au conflit social de 2008, mentionnait l'engagement de l'Etat pour mettre en place un « système » qui compenserait la perte de l'ITR.

Nous savons que madame GIRARDIN, ex ministre de la fonction publique et actuelle ministre des Outre Mers, s'était saisie de ce dossier l'an dernier. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Depuis quelques années, les fonctionnaires d'état, notamment dans l'Education nationale, se voient retirer leur NBI – Nouvelle Bonification Indiciaire, en raison d'une applicabilité en Polynésie française non notifiée dans les décrets. Plusieurs indemnités ont été supprimées par le Vice-Rectorat telle que la prime d'entrée dans le métier, qui n'est plus attribuée à nos néotitulaires. Quant à l'indemnité examens des enseignants en Lycée Professionnel (BO) elle ne leur est pas versée en raison du problème d'applicabilité. Nous avons entendu dire enfin que d'autres régimes indemnitaires seraient menacés pour les mêmes raisons. Des juristes que nous avons consultés nous ont soutenu l'idée d'intégrer dans la modification prochaine de la loi organique un article permettant l'applicabilité de tous les régimes indemnitaires.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien et sommes prêts à vous rencontrer pour échanger sur ces sujets de vive voix.

En attendant tout retour de votre part, nous vous prions de croire Madame la Députée, en nos sentiments les plus respectueux.

Temarama VARNEY

Secrétaire général